



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2986
24 octobre 2025
1,50 € • DOM: 2€



Le journal
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous !
LUTTE OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Budget Lecornu

Un plan de guerre contre le monde du travail



Amérique latine
Les menaces de Trump

Pages 10 et 11

Braquages
Casse du Louvre... et des services publics

Pages 3, 4, 5

Immigration
Les sales mesures de l'État

Page 7

Leur société

- Budget 2026 : la santé sacrifiée 3
- Retraites : confédérations complices 3
- Musée du Louvre : braqueurs en gros et au détail 4
- Leurs bijoux de famille 4
- Sarkozy : en pleine Santé 4
- Logement : un ministre contre les locataires 4
- Allocations familiales : économies aux dépens des parents 5
- Égalité salariale : une directive de plus 5
- Jeunesse : le Medef l'aime pas chère 5
- Agroalimentaire : du mirage coopératif à la jungle capitaliste 6
- Veaux et usage de veaux 6
- Agences de notation : au bonheur des spéculateurs 6
- Naturalisations : un examen pour exclure 7
- Sans-papiers : une manifestation attaquée 7
- Étudiants étrangers : exclus de l'APL 7
- Saint-Denis : fermeture d'une association 7
- Nuñez : la ligne générale 7
- Prix : vol en bande organisée 12
- Banques : pas de trous dans le racket 12
- Leasing social : bon pour le budget des constructeurs 12
- Retraites complémentaires : patrons à la manœuvre 14

Dans le monde

- Israël-Gaza : un cessez-le-feu meurtrier 8
- Prisonniers palestiniens : « On sort de l'enfer ! » 8
- Tunisie : colère à Gabès contre la pollution 9
- Maroc : contre la contestation, la répression à l'œuvre 9
- Gaza : Trump avoue 9
- Bolivie : une défaite pour le MAS 10
- Une longue tradition de luttes ouvrières 10
- États-Unis : les rois à abattre 11
- Venezuela-Colombie : sous la menace américaine 11
- Soudan : la BNP a du sang sur ses comptes 16
- Union européenne : des milliards pour la guerre 16

Dans les entreprises

- CPF - Itancourt 12
- ID-Logistics - Marseille 13
- Stellantis 13
- Nestlé 13
- RATP 14
- Sanofi - Maisons-Alfort 15
- Sanofi : avoir un bon copain 15

Élections municipales

- Rejoignez les listes Lutte ouvrière Le camp des travailleurs 16

Agenda

- Cercle Léon Trotsky et fêtes régionales 3

Un budget de guerre contre le monde du travail !

Pour ne pas être censuré, Lecornu n'avait pas d'autre choix que de jeter un os à ronger au Parti socialiste. Il l'a fait en promettant de mettre sur pause une partie de la réforme des retraites.

Les travailleurs nés en 1964 et 1965 pourraient donc gagner quelques mois de retraite. Mais rien n'est encore fait. Les politiciens s'empaillent encore sur la manière d'acter cela dans la loi. Et si cela se fait, le gouvernement nous le fera payer au prix fort, avec la complicité du PS.

Car le budget proposé au Parlement est un budget de guerre contre le monde du travail. Guerre contre les travailleurs de la fonction publique qui connaîtront un nouveau gel de leur salaire. Guerre contre les apprentis qui vont devoir payer des cotisations sociales sur leur maigre salaire. Guerre contre les travailleurs invalides et handicapés dont les prestations sociales seront gelées.



La guerre est annoncée aussi contre les retraités qui verront leur pension bloquée, voire amputée avec la fin de l'abattement fiscal de 10 %. Et la majorité des retraités ne sont pas des privilégiés vivant sur le dos des jeunes générations. Ce sont des femmes et des hommes qui ont travaillé toute leur vie pour un petit salaire et qui se retrouvent souvent avec une pension autour de 1000 à 1 300 euros pour vivre !

Le guerre est annoncée enfin contre les malades qui devront contribuer pour 7 milliards d'euros. Il y aura ainsi doublement et extension des franchises médicales qui pourront s'élever à 350 euros par an. Double peine, aussi, pour les malades atteints d'une affection de longue durée puisqu'ils devront payer des impôts sur leurs indemnités journalières. Et s'y ajouteront les nouvelles coupes que vont connaître les hôpitaux dont l'enveloppe ne suit pas les besoins croissants du fait du vieillissement de la population.

Chaque jour révèle un nouveau coup qui nous sera porté. Et certaines de ces attaques n'ont même pas besoin d'être votées, elles peuvent être imposées par simple décret. Ainsi le gouvernement prévoit de reporter à 18 ans la majoration

de l'allocation familiale aujourd'hui touchée lorsque l'enfant a 14 ans. Chaque mois, 75 euros par enfant seront perdus pour les familles les moins riches !

Ces restrictions n'empêcheront pas les plus riches de se soigner ou d'élever une famille nombreuse. En revanche, pour les travailleurs les plus précaires et les moins bien payés, qui en sont à compter chaque euro dépensé, c'est une question de besoins vitaux.

Lecornu ne prépare pas un budget « pour la France », mais pour la bourgeoisie. Ce budget continue d'assurer le transfert de milliards d'argent public vers ses coffres-forts. Car il n'est pas question de remettre en cause les 211 milliards annuels d'aides au patronat. Et même pas question d'obliger les ultra-riches à payer les impôts auxquels ils sont théoriquement soumis !

Les plus riches, ceux visés par le projet de la taxe Zucman, parce qu'ils possèdent plus de 100 millions de patrimoine, ont hurlé au scandale comme s'ils allaient être brûlés vifs. Et ils ont eu gain de cause !

Ils ne possèdent que des entreprises et des terrains, et ils n'ont pas d'argent liquide, disent-ils. Eh bien, que l'on fasse la transparence sur toutes leurs propriétés et l'origine de l'argent qui leur a permis de les accumuler, et nous y trouverons de quoi payer cette malheureuse taxe de 2 % !

Le budget Lecornu prépare aussi la guerre tout court. Alors que le budget des Armées est déjà passé de 30 à 57 milliards entre 2017 et aujourd'hui, une nouvelle hausse de 7 milliards est prévue par le gouvernement.

Alors, laissons le PS ronger l'os jeté par Lecornu ! Il a prouvé depuis des décennies qu'il n'était pas du côté des travailleurs. Et ne nous laissons pas intoxiquer par la propagande patronale relayée par le gouvernement !

La classe capitaliste nous impose une vie d'exploitation. Elle jette dans la misère et le chômage une partie de plus en plus grande du monde du travail pour s'assurer des fortunes et des privilégiés exorbitants. Mais nous ne sommes pas voués à subir la loi du profit et du grand capital.

Contre le parasitisme et l'irresponsabilité des dirigeants et des possédants vis-à-vis de l'ensemble de la société, affirmons nos objectifs de travailleurs.

La dette de l'État n'est pas celle des travailleurs, c'est celle des capitalistes, c'est donc à eux de payer ! Il ne faut pas un chômeur de plus dans le pays, il faut répartir le travail entre tous sans perte de salaire, en prenant sur les profits et les dividendes extravagants ! Il faut de l'argent pour les hôpitaux, pas pour Dassault, de l'argent pour les salaires, pas pour la guerre !

Nathalie Arthaud

Budget 2026: la santé sacrifiée

Contre les malades, Lecornu entend visiblement faire plus fort que Bayrou. L'un des prétextes invoqués par son gouvernement est que le projet de budget de la Sécu pour 2026 doit compenser le « coût » de la suspension de la réforme des retraites, soit 400 millions.

En réalité, suspension ou pas, il s'agit d'économiser le plus possible sur le budget de la Sécurité sociale pour que, tout en réduisant le déficit de l'État, celui-ci puisse continuer à financer les dépenses en faveur du patronat ainsi que l'augmentation des budgets militaires.

Le texte gouvernemental prévoit ainsi de limiter la hausse des dépenses d'assurance maladie à 1,6 %, alors qu'elles progressent naturellement chaque année d'environ 4 %, poussées notamment par le vieillissement de la population. Selon les organisations des établissements de santé publics et privés, cela reviendra à « la pire cure d'économies

sur l'hôpital depuis 2010 ». Alors que le sous-effectif est déjà catastrophique dans bien des établissements, ces organisations estiment qu'avec le budget prévu, il leur manquera 1,1 milliard d'euros, soit l'équivalent de 20 000 postes d'infirmiers.

Le budget de Lecornu prévoit aussi de réaliser sept milliards d'économies sur la santé des malades en puisant dans leurs poches. Cela comprend des mesures déjà annoncées, comme la hausse des franchises médicales, du reste à charge pour les patients sur les consultations, les médicaments et les dispositifs médicaux (pansements, béquilles, orthèses, etc.) délivrés en

pharmacie, ou encore la limitation de la durée d'un premier arrêt maladie.

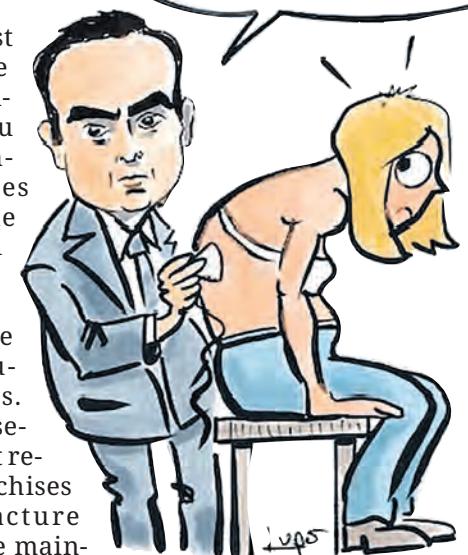
Mais, parmi les potions amères qu'il veut faire avaler à la population, Lecornu apporte sa touche personnelle, comme l'application d'une franchise lors des soins chez le dentiste. Il est aussi question d'une taxation supplémentaire des complémentaires santé, de cotisations patronales sur les tickets repas et œuvres des CSE, ou encore d'une surcotisation sur les dépassements d'honoraires des médecins ; autant de mesures que les médecins, les patrons et les complémentaires se chargeront de répercuter sur les patients et les salariés.

Parmi les nouveautés, il y a des mesures contre les patients, en « affection de longue durée » (ALD), comme ceux souffrant d'un cancer ou en rémission

après celui-ci. Il est aussi question de faire payer un impôt sur le revenu sur leurs indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, ce qui rapporterait au budget 800 millions, autant que les malades toucheront en moins. En ALD, ceux-ci seraient dorénavant redevables des franchises médicales, la facture pouvant atteindre maintenant 350 euros par an, non pris en compte par les complémentaires. Toujours pour ces malades, les médicaments à faible service médical rendu ne seraient plus intégralement pris en charge, et la même logique serait appliquée aux cures thermales.

Pour faire passer une telle offensive contre les

Éclairez-moi sur les soins dont vous avez besoin, je vous dirai comment vous en passer



malades et le système de santé, le gouvernement compte sur les « oppositions », à l'extrême droite comme à gauche, et leur sens des responsabilités... vis-à-vis de la bourgeoisie qui ne veut plus d'instabilité gouvernementale.

Serge Benham

Retraites: les confédérations complices de la manœuvre

Dans un communiqué commun, CFDT, CGT, FO, SUD, CGC, CFTC, UNSA et FSU se sont félicitées, lundi 20 octobre, de l'annonce par le gouvernement de la suspension de la réforme des retraites, sans la moindre précision sur ce qu'il en sera concrètement et surtout sur ses contreparties.

Ces organisations qui prétendent représenter les intérêts des salariés signent ainsi d'ores et déjà un chèque en blanc au gouvernement. L'annonce de Lecornu est une manœuvre cousue de fil blanc. Quand il y avait des centaines de milliers de manifestants dans les rues, que selon les sondages, l'immense majorité du monde du travail et même plus de trois quarts de l'ensemble de la population s'opposaient à cette réforme et que seules les classes les

plus riches y étaient favorables, Macron n'a pas voulu céder d'un cheveu. Alors, pourquoi ce prétendu recul aujourd'hui ?

Tout le monde sait que la manœuvre vise à obtenir que les députés du Parti socialiste ne votent pas la censure du gouvernement. Ces paroles n'engagent Lecornu à rien et ne valent pas plus que le conclave sur les retraites qu'avait mis en place son prédécesseur, Bayrou. Mais au lieu de dénoncer cette mise en

scène et de mettre en garde leurs propres troupes, les confédérations syndicales, unanimes, la crédibilisent. Elles présentent cette annonce comme « *un premier pas qui en appellera d'autres (...)* à mettre à l'actif de longs mois de mobilisations dans l'unité ». Elles font passer le mauvais tour du gouvernement pour une victoire des travailleurs, alors que le prochain budget s'annonce comme un des pires dirigés contre eux.

Les politiciens de tous bords se déchirent. La crise parlementaire les agite, les uns craignent de perdre leur poste de député, les autres salivent à la perspective d'arriver au gouvernement. Les directions syndicales, elles, sont unies mais c'est pour annoncer par ce communiqué qu'elles ne profiteront pas de la crise politique actuelle pour appeler les travailleurs à la mobilisation. C'est montrer leur sens des responsabilités mais vis-à-vis du grand patronat, qui veut que le nouveau gouvernement lui vote un budget sans plus tarder.

Pierre Royan



Cercle Léon Trotsky

**États-Unis:
un autoritarisme
au service du grand capital**

Samedi 8 novembre à 15 heures

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)



Fêtes régionales

Compiègne

Samedi 15 novembre
à partir de 16 heures
Salle des Fêtes
de Margny-lès-Compiègne
461, rue de la République

Caen

Samedi 15 novembre
à partir de 14 heures
Place Dominique
Aubourg

Dijon

Dimanche 16 novembre
à partir de 11 heures
à 15 h 30 : débat avec
Nathalie Arthaud
Espace Tabourot,
à Saint-Apollinaire

Fourmies

Dimanche 16 novembre
de 11 heures à 17 heures
Espace Mandela

Musée du Louvre: braqueurs en gros et au détail

Le cambriolage spectaculaire au Musée du Louvre, dimanche 19 octobre au matin, a suscité un flot de commentaires indignés sur le fait que les biens publics et les trésors nationaux ne seraient pas protégés.



CAPTURE D'ÉCRAN X

ministre de la Culture a immédiatement fourni l'explication d'un désastre préparé, selon elle, par « quarante ans d'abandon sur la question de la sécurité » du musée. Le ministre de la Justice a modestement ajouté « Nous avons failli », celui de l'Intérieur s'est contenté de promettre que les voleurs seraient retrouvés.

Ces piteux commentaires ne peuvent faire oublier la facilité déconcertante avec laquelle les voleurs ont opéré et se sont enfuis, d'autant que ce n'est pas la première fois que des vols sont commis dans des musées publics. Même les plus réactionnaires ont souligné que ces vols sont facilités

Ainsi, le plus grand musée du monde serait ouvert à tous les vents et à tous les vols, l'orgueil national serait piétiné et l'histoire de France profanée. La

par le manque de crédits, d'entretien, de personnel, de dispositifs de sécurité découlant de la baisse continue des moyens dévolus aux musées. Et de rappeler que le personnel du Musée du Louvre était en grève le 16 juin, contre une diminution de 200 emplois alors que la fréquentation est en augmentation constante. Des salles, disaient les grévistes, doivent même être fermées au public certains jours, faute de gardiens. Les syndicalistes et jusqu'à la Cour des comptes ont souligné un « niveau d'obsolescence inquiétant », qui étaient les mots de la conservatrice du Musée elle-même, à son arrivée en 2021. Mais, manifestement, l'État a d'autres chats à fouetter et utilise l'argent public à d'autres fins.

La culture subit donc les mêmes restrictions que tous

les autres services publics. Le vol des bijoux au Louvre va de pair avec les élèves sans maître ou sans chauffage, les malades sans lit, les villes moyennes sans maternité, les gares sans personnel et les bureaux de poste fermés. Et le butin des voleurs du Louvre, quelques dizaines de millions d'euros,

est peu de chose au regard des dizaines de milliards « économisés » chaque année sur les services utiles à la population. Comparés aux familles milliardaires régnantes, qui pillent les fonds publics, ces briseurs de vitrine sont du menu fretin.

Paul Galois

Leurs bijoux de famille

La droite, l'extrême droite et leurs organes de presse ont parlé du vol du Musée du Louvre comme d'une profanation, à grand renfort de « on a volé une partie de notre histoire », « la France touchée en plein cœur », etc. L'éditorial du *Figaro*, propriété de la famille Dassault, a même associé ce vol, précédé du renirement de Lecornu sur la réforme des retraites et suivi de l'incarcération de l'innocent Sarkozy, à la déchéance continue et inexorable du pays...

Dis-moi quels bijoux tu honores, je te dirai qui tu es. Les bijoux volés ont été portés par l'épouse de Napoléon I^e, général putschiste et assassin en

P. G.

Sarkozy: en pleine Santé

Condamné à cinq ans de détention pour association de malfaiteurs dans l'affaire du financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007, Sarkozy a été écroué à la prison de la Santé le 21 octobre.

Suivi par une myriade de micros et de caméras, l'ex-président a quitté son domicile de la très sélecte villa Montmorency, dans le 16^e arrondissement parisien, accueilli par quelques dizaines de soutiens de son milieu bourgeois et politique, rassemblés dans une mise en scène due à son fils Louis. Après des poignées de main aux policiers de surveillance et des petits saluts à la cantonade, le futur détenu a rejoint sa cellule dans sa voiture personnelle, emportant un ouvrage sur la vie de Jésus – il subirait

en effet un « chemin de croix depuis plus de dix ans » – et *Le Comte de Monte-Cristo*, histoire romanesque d'un prisonnier injustement condamné auquel il s'assimile sans doute. Jusqu'à son évasion, peut-être ?

Se comparant à Dreyfus, victime d'une scandaleuse condamnation politique, Sarkozy n'aura peut-être pas l'occasion d'épuiser le contenu de la bibliothèque de la prison puisque, outre l'appel formé après le jugement, ses avocats ont aussitôt déposé « en ce jour funeste », disent-ils, une demande de

mise en liberté pour motif d'âge.

Avant le « choc carcéral », de multiples soutiens se sont exprimés, dont il se serait sans doute passé pour certains, comme ceux de l'ancien affairiste ex-détenu Pierre Botton et de l'ancien maire de Levallois Patrick Balkany. D'autres soutiens de poids se sont manifestés, comme le ministre Darmanin, qui ira lui rendre visite, comme à n'importe quel détenu, dit-il, et le président Macron, qui l'a invité quelques jours plus tôt à l'Élysée, un geste simplement « humain », selon lui.

Comme tout détenu, Sarkozy pourra « cantiner », s'acheter des objets de toilette ou de la nourriture. Les fonds ne lui manqueront pas puisqu'il est libre de continuer son travail de conseiller pour Natixis, Marriott ou des États comme le Qatar, ou de toucher des jetons de présence – virtuelle ? – dans des conseils d'administration, chez Lagardère ou Accor.

Son éventuelle libération prochaine ne suffira pas en tout cas à diminuer la surpopulation carcérale de la Santé, dénoncée comme dans les autres prisons du pays par les gardiens eux-mêmes.

Viviane Lafont

grand, par celle du roi bourgeois Louis-Philippe, dont les soldats tuèrent nombreux d'ouvriers insurgés et enfumèrent des milliers d'Algériens, par celle enfin du voyou, noceur, banquieroutier, corrompu et corrupteur Napoléon III. Il est vrai que, sous leurs règnes, la bourgeoisie française vit pleuvoir les lingots, au point que les bijoux, offerts sur fonds publics évidemment, n'étaient que la menue monnaie d'un personnel politique fidèle, quoique se servant au passage et singeant les monarchies du passé, ces temps heureux où la cassette du roi se confondait avec celle de l'État.

P. G.

Logement: un ministre contre les locataires

Vincent Jeanbrun, ministre du Logement du deuxième gouvernement Lecornu, se distingue par un goût particulier pour les affaires immobilières.

Ancien maire de l'Haÿ-les-Roses, dans le Val-de-Marne, il est visé depuis septembre 2021 par une enquête préliminaire pour « favoritisme » lors d'une opération immobilière dans un quartier. En 2024, une autre enquête judiciaire a été ouverte contre lui pour prise illégale d'intérêts, concussion et détournements de fonds publics, car il a fait loger son directeur et son chef de cabinet dans des pavillons appartenant à un syndicat intercommunal qu'il préside, pour un loyer très inférieur au prix du marché.

La présence de Jeanbrun dans un gouvernement sera peut-être éphémère, mais cela peut tout de même lui laisser le temps de sévir. Ainsi, Guillaume Kasbarian, en poste seulement de février à septembre 2024, avait tout de même eu le temps de faciliter les expulsions locatives et, depuis son départ, les effets continuent à se faire sentir.

Jean Sanday



Allocations familiales : économies aux dépens des parents

Le gouvernement prévoit de baisser les allocations familiales des parents ayant au moins deux enfants de plus de 14 ans. Cela remettrait en question la revalorisation de l'allocation que ces parents perçoivent lorsque leur deuxième enfant atteint ses 14 ans et jusqu'à ses 20 ans.

Ceux qui ont trois enfants dans cette tranche d'âge touchent actuellement une revalorisation pour chaque enfant. Son montant dépend des ressources du foyer, du nombre d'enfants à charge et de leur âge ; pour une famille ayant deux enfants âgés de 14 à 20 ans, la somme peut aller de 19 à

75 euros par mois.

La réforme, prévue pour 2026, ferait passer l'âge de la revalorisation à 18 ans. Elle entraînerait une perte allant jusqu'à 2 700 euros pour un couple aux revenus inférieurs à 85 000 euros ayant trois enfants dans cette tranche d'âge.

Le prétexte avancé par le gouvernement repose sur une étude publiée en mars 2023 selon laquelle le passage de 13 à 14 ans n'entraînerait pas de hausse notable des dépenses familiales. Mais il n'a retenu de ce rapport que ce qui l'arrange ! Car l'étude souligne aussi que peu importe à quel âge les dépenses augmentent, elles pèsent trop lourd tout

le temps pour la majorité des foyers. Le décalage de la revalorisation accroîtra ces difficultés, d'autant qu'il s'ajoute au gel de toutes les prestations sociales, dont les allocations familiales, prévu pour 2026.

Le gouvernement justifie aussi ce décalage par la nécessité de réaliser 200 millions d'euros d'économies pour financer un nouveau congé de naissance qui permettrait aux parents de prendre jusqu'à deux mois supplémentaires chacun après l'arrivée d'un bébé. Une façon, en somme, de déshabiller Paul à 14 ans sous prétexte d'habiller Pierre à sa naissance, si tant est que ce congé de naissance voie réellement le jour. Il ne s'agit en effet pour l'instant que d'un article du projet de loi de finances de la Sécurité sociale qui doit être voté par le Parlement. Le décalage de la revalorisation des allocations

familiales, par contre, serait adopté par décret.

Le vrai problème reste que les salaires sont trop bas pour que les parents puissent assurer les besoins et l'éducation de leurs enfants. Le gouvernement y

contribue en gelant ceux des fonctionnaires, en maintenant le smic à un niveau indigne et, de plus en plus, en rognant sur des aides qui compensaient à peine cette insuffisance.

Claire Dunois

Égalité salariale : une directive de plus

Suite à une directive européenne, l'État mettrait en place, à partir de juin 2026, des mesures pour « améliorer la transparence en matière de rémunération afin de réduire les inégalités salariales entre les hommes et les femmes ».

Les salaires des femmes sont inférieurs de 22 % à ceux des hommes, et, à temps de travail égal, elles touchent 14 % de moins. Mais le dispositif annoncé, qui ne s'appliquera qu'aux entreprises de plus de 50 salariés, ne changera pas grand-chose pour les travailleuses concernées. Par exemple, les patrons ne seront même pas obligés d'indiquer la rémunération proposée dans les offres d'emploi et avant le premier entretien, mais seulement de donner une fourchette de rémunération. Après l'embauche, ils devront fournir au salarié des informations sur sa rémunération individuelle sans que celui-ci ait le droit de demander à connaître le salaire de ses collègues. Difficile dans ces conditions de mettre en lumière des inégalités salariales !

Cette directive, comme les nombreuses lois votées depuis ces cinquante dernières années, ne veut pas s'attaquer au pouvoir absolu qu'ont les patrons de décider du montant des salaires et qui mettent les salariés en concurrence pour les payer moins. Pour mettre en échec cette politique de division, il y a une solution simple qui consiste à parler de son salaire entre travailleurs d'un même atelier, d'une même entreprise, en se montrant les fiches de paye et en s'organisant pour demander des comptes au patron. Cette méthode avait cours dans le mouvement ouvrier à l'époque où celui-ci n'attendait rien des lois et comptait sur la lutte de classe pour faire progresser la condition ouvrière.

Arnaud Louvet



PHOTOTHÈQUE ROUGE MARC

Cela reste d'énormes cadeaux pour des entreprises riches et puissantes. Mais elles regrettent le moment où prendre des apprentis ne leur coûtait presque rien. Tout le salaire étant payé par l'État, c'était presque du travail gratuit. Et Patrick Martin, en tant que porte-parole du grand patronat, ne lâche rien. D'autant plus que dans le projet de budget 2026 du ministère du Travail, il est prévu 2,3 milliards d'économies. Le Medef n'y est pas opposé mais il ne veut pas que cela diminue moindrement les subventions dont il profite.

Dans ses propos, Martin a prétendu vouloir diviser par deux le chômage des jeunes. Ce serait bien le minimum. Qui plus que les grandes entreprises serait en position d'embaucher massivement – et elles en ont les moyens – pour résorber le chômage, et pas seulement celui des jeunes ? Mais en fait ce n'est pas du tout le programme du Medef, qui est d'abord de continuer à puiser sans entraves dans les caisses de l'État, avec la complicité du gouvernement.

Pierre Royan



Jeunesse : le Medef l'aime pas chère

Mardi 14 octobre, dans une prise de parole à Marseille à l'occasion de « l'Olympiade des métiers », le dirigeant du Medef, Patrick Martin, a présenté son projet pour la jeunesse. Et le Medef aime la jeunesse... surtout quand elle n'est pas chère.

Après de longues considérations générales, sur la nécessité d'un « bilan personnalisé » pour chaque élève dès le collège, des « immersions » en entreprise de la classe de 5^e à la terminale, et tout un développement sur le besoin de féminisation des filières scientifiques, Patrick Martin a fini par dire ce qui le préoccupe réellement. Et cela n'a rien à voir avec les bons sentiments, il s'agit évidemment de gros sous.

Ce sont les baisses des aides à l'apprentissage que dénonce Patrick Martin, des baisses qui l'auraient même « traumatisé ». Car en février 2025, la prime, pour un contrat d'apprentissage (du CAP au diplôme d'ingénieur) est passée de 6 000 euros par an, quelle que soit la taille de l'entreprise, à 5 000 euros pour les entreprises de moins de 250 salariés et 2 000 euros pour les plus grosses.



Agroalimentaire : du mirage coopératif à la jungle capitaliste

Le 22 septembre, les coopératives Agrial et Terrena ont annoncé un projet de fusion, qui en fera la plus grosse coopérative française, avec 30 000 salariés et un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros.

Agrial et Terrena sont elles-mêmes le produit de fusions de coopératives au début des années 2000. L'une s'est développée à partir de la Normandie, l'autre dans le Sud-Ouest. On trouve dans leur giron les marques Soignon, Florette, Agrilait, Tapiak et Père Dodu.

Les deux directions ont annoncé le projet dans un communiqué de presse. C'est ainsi que les agriculteurs travaillant pour ces groupes l'ont appris. Quant aux salariés d'Agrial, ils ont été informés par visioconférence

quinze minutes avant l'annonce à la presse. L'inquiétude chez eux est grande car ils craignent que chacun des groupes en profite pour supprimer des emplois.

Par cette fusion, les patrons des deux coopératives espèrent mieux peser dans les négociations face à la grande distribution, qui est concentrée dans quelques grandes centrales d'achat. Au niveau européen, les fusions de coopératives agricoles se sont multipliées ces dernières années pour les mêmes raisons.

Certains agriculteurs voient la fusion d'un bon œil : ils se rassurent en se disant qu'elle permettra de mieux rentabiliser certaines usines... ce qui revient à adopter le point de vue patronal, visant à exploiter davantage les salariés qui y travaillent. C'est d'ailleurs au nom de cette logique patronale que les directions chercheront à obtenir la validation du projet par les adhérents.

En réalité, cela fait longtemps que la plupart des agriculteurs qui regardent tout cela de loin considèrent les coopératives comme des entreprises comme les autres, et cela à juste titre. Les coopératives



Dans un des sites de production de Terrena.

ARCHIVES TERRENA

appartiennent sur le papier aux agriculteurs, chacun détenant des parts dans le capital social. Mais si cela leur donne un droit de vote aux assemblées, quel poids représentent-ils réellement face à des projets bouclés à l'avance par les dirigeants ? En réalité, ils sont pieds et poings liés et, pour les plus petits, victimes de la loi du marché et de la concurrence.

La réglementation permet aux coopératives d'échapper à une partie de l'impôt sur les sociétés et de sous-déclarer leurs profits. Les agriculteurs, pas plus que les salariés, ne connaissent la rémunération réelle de leurs dirigeants. Toutes les grandes coopératives ont de multiples filiales et certaines sont

rattachées à des holdings financières, ce qui permet une totale opacité dans leur comptabilité.

Crées initialement pour résister collectivement aux marchands en gros et autres maquignons auxquels les paysans étaient confrontés, les coopératives se sont transformées au fil des années en géants de l'industrie agroalimentaire dont aujourd'hui trois agriculteurs sur quatre dépendent en France.

Eh bien, pour organiser la production alimentaire en fonction des besoins tout en respectant les ressources, il faudra mettre ces centres de pouvoir sous le contrôle des salariés, des petits agriculteurs et de la population.

Sébastien Janais

Veaux et usage de veaux

Le cas Lur Berri est une illustration de l'évolution de ces coopératives. Fondée en 1936 par des agriculteurs et des salariés, elle s'est agrandie et diversifiée par le rachat de concurrents.

En 2012, une filiale de Lur Berri, Spanghero, s'est rendue célèbre nationalement pour avoir

frauduleusement recyclé de la viande de cheval dans des lasagnes au bœuf. Treize ans plus tard, voilà Lur Berri impliquée dans un vaste trafic de faux certificats de vaccination pour des veaux de boucherie. Le certificat de vaccination d'un veau datant d'avant sa naissance, délivré par un vétérinaire exerçant à

1 000 kilomètres de là, a mis la puce à l'oreille des services vétérinaires, qui ont ensuite découvert plusieurs centaines de certificats douteux.

Vacciner un veau avant sa naissance, transformer un cheval en vache, décidément, la course aux profits fait des miracles.

S. J.

Agences de notation : au bonheur des spéculateurs

Le 17 octobre, l'agence de notation financière S&P a abaissé la note de la France de « AA- » à « A + ». Quelques semaines auparavant, une autre agence, Fitch, avait effectué la même dévaluation.

Ces notations sont des indicateurs à destination des marchés financiers. Plus la note est élevée, plus l'agence considère que les États ou les entreprises évalués ont la capacité de rembourser leur dette : il s'agit donc d'un placement sûr. Inversement, une note basse signifie qu'il existe un risque de défaut de paiement : investir en Égypte, selon S&P qui note le pays « BB », est donc un placement spéculatif, tandis que le faire en Allemagne, notée AAA, serait un placement sûr. Cette activité de notation des entreprises et des États génère un marché capitaliste : les trois principales agences qui servent de référence sont des entreprises financières très rentables. S&P a réalisé en 2024

un bénéfice net de 3,8 milliards de dollars, fruit de ses services financiers.

En ce qui concerne la France, l'agence ne voit pas de risque de défaut de paiement. La baisse de la note est justifiée par l'importance du déficit public et l'instabilité politique qui, selon S&P, rend improbable une réduction de la dette de l'État. Mais le fait que la note soit un peu plus basse que celles d'autres pays riches permet aux investisseurs d'augmenter un peu les taux d'intérêt. Il y a ainsi un écart de 0,8 % entre les taux d'intérêt de la France et de l'Allemagne. C'est autant de profits en plus pour les financiers qui vivent de la dette publique.

Pour l'instant, la dégradation de la note de la France, qui se retrouve au niveau du Portugal, de l'Espagne ou encore de la Chine, n'a pas entraîné de hausse brutale des taux d'intérêt du pays. Elle sert en revanche de prétexte aux responsables politiques pour justifier les attaques contre les classes populaires prévues dans le projet de budget 2026. Le nouveau ministre de l'Économie, Lescure, a ainsi immédiatement réagi à l'annonce en disant : « Ça va demander des efforts, c'est ce que nous dit l'agence S&P. » Évidemment, les efforts ne seront demandés qu'aux travailleurs car il faut « rassurer les investisseurs et les agences de notation ». Même si les « investisseurs », c'est-à-dire les capitalistes, ne craignent rien, agiter l'épouvantail de la dette leur rapporte toujours.

Thomas Baumer



Naturalisations : un examen pour exclure

Le 10 octobre, juste avant de rendre son tablier et cherchant à faire un dernier geste en direction de l'extrême droite, Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur démissionnaire, a publié une circulaire aggravant les conditions de naturalisation et d'obtention de la carte de séjour de dix ans.

Retailleau se vantait d'avoir réduit le nombre de naturalisations de 28 % entre octobre 2024 et août 2025, simplement en envoyant des consignes plus restrictives aux préfets. Mais cela ne lui a pas suffi :

sa nouvelle circulaire instaure un QCM (questionnaire à choix multiples) où le candidat doit avoir au minimum 80 % de bonnes réponses. Les questions portent aussi bien sur les modalités des scrutins en

France que sur la gastronomie ou le nom des fleuves. Ceux qui voudront avoir la nationalité française ou une carte de dix ans devront savoir ce qu'est la charte de l'environnement ou qui était Édith Cresson !

À ce parcours du combattant s'ajoute une disposition de la loi immigration qui entrera en vigueur en janvier 2026, instaurant la nécessité d'avoir en français le niveau B2, un niveau



Cérémonie de naturalisation dans le Val-de-Marne.

recommandé pour les professions intellectuelles.

Ces deux dispositifs vont exclure de nombreux travailleurs immigrés, qui n'auront pas le temps de se former et seront déboutés de leur demande de naturalisation.

Pire, certains d'entre eux

ne pourront même pas avoir la carte de dix ans ou ne pourront pas la renouveler.

Ces déboutés auront appris une leçon qui ne fait pas partie des cours sur les institutions de la République : « Liberté, égalité, fraternité », ce n'est que du vent.

Aline Urbain

Sans-papiers : une manifestation attaquée

Vendredi 10 octobre, alors que se déroulait une manifestation de sans-papiers, une voiture a pénétré rapidement dans le cortège, dans le 3^e arrondissement de Paris.



Manifestation du 17 octobre.

Plusieurs manifestants heurtés par le véhicule ont été blessés, deux ont dû être amenés à l'hôpital.

Heureusement, les blessures sont sans gravité. La voiture a dû être stoppée, l'automobiliste s'obstinant à continuer. Contraint de

sortir, il était plus préoccupé de s'assurer que sa voiture n'avait rien que de l'état des manifestants.

Malgré l'intervention de la police, l'agresseur a pu repartir tranquillement au volant. Et, alors que des blessés sont allés porter plainte

au commissariat pour violences volontaires, les faits sont qualifiés de « blessures involontaires » par la police.

Un tel incident s'ajoute à d'autres agressions racistes qui sont le produit des campagnes xénophobes menées par l'extrême droite et reprises au sommet de l'État. Les surenchères anti-immigration qui visent à faire passer les migrants pour des délinquants, voire des terroristes, participent à un climat général de montée du racisme qui conduit à de tels passages à l'acte.

En réaction, plusieurs centaines de sans-papiers et de militants ont manifesté le vendredi suivant 17 octobre à Paris à l'appel de l'Inter-Collectif des sans-papiers.

Correspondant LO

Étudiants étrangers : exclus de l'APL

Faisant ouvertement de l'œil à l'extrême droite, le gouvernement Lecornu a introduit dans le budget 2026 une disposition supprimant purement et simplement l'APL, l'aide personnalisée au logement, aux étudiants étrangers.

Seule une toute petite minorité de quelques boursiers et demandeurs d'asile pourront voir cette aide maintenue.

Près de 300 000 étudiants risquent de perdre ainsi entre 100 à 250 euros par mois. Nombre d'entre eux sont déjà dans une situation très précaire et peinent à s'alimenter. Ils risquent maintenant de se retrouver à la rue, d'autant que cette mesure s'ajoute à d'autres dispositifs discriminatoires.

Ainsi la loi bien mal nommée « Bienvenue en

France » crée un traitement différencié pour les étudiants français qui paient environ 175 euros de frais d'inscription alors que les étudiants étrangers, qui ont parfois fréquenté le même lycée, devront s'acquitter de la somme de 2 850 euros pour une licence et de 3 879 euros pour un master. Ceux qui sont issus d'un milieu aisné pourront payer, les autres devront se battre bec et ongles pour poursuivre leurs études.

A. U.

Saint-Denis : fermeture d'une association

Après vingt ans d'existence, l'association Mots et Regards de Saint-Denis vient de fermer ses portes, licenciant sept personnes.

Cette association, comme bien d'autres, a vu ses subventions, celles de l'État ou des collectivités territoriales, baisser de manière drastique ces dernières années. Pourtant, elle jouait un rôle primordial dans la ville. Outre ses trois ateliers : théâtre, écriture, langue des signes, elle organisait des ateliers cuisine, des actions dans les écoles, en direction des jeunes ne

partant pas en vacances l'été. Elle tenait aussi des permanences d'écrivains publics qui aidait environ 1 300 personnes chaque année.

À Saint-Denis, beaucoup de personnes n'ont aucun accès à un ordinateur ou ne savent pas écrire une lettre. Nombre de vieux travailleurs qui veulent faire valoir leurs droits à la retraite se heurtent à une

administration en sous-effectif qui ne les reçoit pas. Les écrivains publics les aidaient à surmonter ces difficultés. Depuis la fermeture de Mots et Regards le 15 octobre, quelques bénévoles de l'association ont été interpellés dans la rue par les habitants et ont dû les recevoir dans des cafés ou dans des jardins publics, refusant de voir les classes populaires sacrifiées par la politique d'économies de l'État.

Correspondant LO

Nuñez : la ligne générale

« Je n'aurai pas de mots blessants. Je ne vise pas à diviser la société. Moi, je crois à l'intégration. » Tels sont les propos du nouveau ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, diffusés par les radios, les télévisions et les journaux, qui prétendait se démarquer ainsi de son prédécesseur Retailleau.

Or sur le fond, rien ne change et Nuñez le dit : ligne sécuritaire et « fermé » en particulier contre les immigrés. Le contraire aurait été étonnant de la part de celui qui fut préfet de police des Bouches-du-Rhône lors des charges violentes de CRS à Fos-sur-Mer

contre les travailleurs qui refusaient la loi travail, en 2016. Il fut aussi secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur au moment des gilets jaunes en 2018, et défendit la BRAV-M, la brigade particulièrement violente également lors du mouvement contre la réforme des retraites en 2019.

Nuñez n'est pas chef de parti et n'a pas besoin de s'agiter pour pêcher des voix à l'extrême droite comme Retailleau. Il est simplement un de ces hauts fonctionnaires qui mettent tous leurs efforts à faire fonctionner un État au service des possédants.

Sylvie Maréchal

Israël-Gaza : un cessez-le-feu meurtrier

Alors que Netanyahu s'apprêtait à annoncer, le 18 octobre, sa candidature à un nouveau mandat à la tête du gouvernement israélien, il préparait de nouveaux bombardements sur Gaza.

Plus de 45 Palestiniens sont morts le lendemain sous les 153 tonnes de bombes larguées sur le territoire et cyniquement revendiquées par le Premier ministre, tandis que deux soldats israéliens étaient tués.

Le cessez-le-feu intervenu le 10 octobre, sous la pression du prétendu plan de paix de Trump, n'aura guère laissé le temps aux Gazaouis déplacés de revenir sur les ruines de leurs habitations. À la suite du retour en Israël des otages encore vivants, la question épiqueuse du rapatriement des dépouilles des otages morts est une épée de Damoclès menaçant les Palestiniens. Treize corps avaient en effet déjà été rendus aux familles israéliennes et, le 21 octobre, deux autres dépouilles ont été restituées. Malgré les difficultés évidentes à localiser des corps et à les extraire du champ de ruines qu'est devenu Gaza sous les bombardements et

les bulldozers israéliens, respecter les termes de l'accord, et ne pas donner davantage de prétextes à une reprise de la guerre, semble avoir été une des préoccupations du Hamas.

Pourtant, la menace de reprendre la guerre reste une carte entre les mains du gouvernement Netanyahu. Des bombardements ont été opérés dans le sud et le centre du territoire, sous des prétextes éculés de franchissement par des hommes du Hamas de lignes territoriales gardées par l'armée israélienne.

Il semble que l'administration Trump ait voulu s'assurer du déroulement de son plan en envoyant des poids lourds surveiller Netanyahu. Ainsi le 20 octobre, le gendre de Trump, Kushner, et son envoyé spécial, Wittkoff, débarquaient sur le sol israélien et, le lendemain, c'était au tour du vice-président américain, J.D. Vance,



Après les bombardements sur un camp de réfugiés à Gaza le 19 octobre.

d'atterrir à Tel-Aviv.

« Nous avons passé un accord avec le Hamas selon lequel ils vont bien se tenir et si ce n'est pas le cas, nous allons les éradiquer, si nécessaire », déclarait Trump le 20 octobre, affirmant une fois de plus que rien ne se réglerait dans la région sans l'aval de la première puissance impérialiste. La « phase 2 » de son plan devrait consister en la démilitarisation du Hamas, mais il est clair qu'une partie des Gazaouis voient dans celui-ci la seule force organisée susceptible de réguler un tant soit peu la vie collective dans les ruines, et

notamment d'affronter les gangs qu'Israël a armés et qui pillent les maigres ressources qui parviennent à la population. Et, en effet, malgré la guerre menée par l'armée israélienne, les forces du Hamas n'ont pas disparu.

La démilitarisation évoquée est évidemment unilatérale. Qui parle de désarmer les forces armées israéliennes, suréquipées, ou au moins les colons d'extrême droite qui chaque jour attaquent les villages palestiniens en Cisjordanie, soutenus par la police et l'armée ? Le 19 octobre encore, des troupes israéliennes ont

pénétré dans le camp de réfugiés d'Al-Aïn à l'ouest de Naplouse, et des détachements d'infanterie précédés de bulldozers menaient une opération dans la ville de Tubas, procédant à des arrestations et à des destructions de maisons et d'infrastructures.

Les dirigeants israéliens ont déjà montré, au Liban par exemple, que pour eux les cessez-le-feu consistent surtout à faire cesser le combat à leurs ennemis. Ils semblent bien partis pour mettre cette même conception en pratique après le cessez-le-feu conclu sous l'égide de Trump.

Viviane Lafont

Prisonniers palestiniens : “On sort de l'enfer !”

Les témoignages des 1 968 prisonniers palestiniens libérés, dans le cadre du plan Trump pour Gaza, confirment combien les privations, la torture et les humiliations sont érigées en système dans les prisons israéliennes.

Même libérés, beaucoup des ex-détenus Palestiniens se taisent car le Shin Beth, la sécurité intérieure israélienne qui a tout pouvoir, y compris en Cisjordanie, les a menacés de représailles s'ils décrivent leurs conditions de détention. Mais tous

les témoignages concordent, corroborés par l'état physique des prisonniers libérés. « Pendant deux ans, j'ai eu faim, explique l'un d'eux, pas de sucre, pas de sel, ils nous donnaient juste de quoi nous maintenir en vie. » « Ils nous donnaient deux

morceaux de pain sec, parfois une cuillère de yaourt, un légume abîmé. » Les prisonniers flottent dans des vêtements trop larges. Beaucoup ont perdu 35 ou 40 kg.

Les coups en détention sont quotidiens. Un médecin de Gaza, arrêté en janvier 2024, raconte : « La torture était notre pain quotidien. On pouvait rester des journées entières menottés, yeux bandés, maintenus dans des positions douloureuses pendant des heures. » À chaque transfert de prison, voire de cellule, les prisonniers sont dénudés de longues heures et battus : « Chaque fois qu'on nous demandait de sortir de cellule ou qu'on nous déplaçait, ils nous frappaient avec des matraques, ou des barres. C'était notre lot quotidien. » Depuis deux ans, 77 prisonniers sont morts sous la torture ou des suites du manque de soins

ou de nourriture. Les conditions de détention, déjà très dures, se sont encore dégradées avec l'arrivée du sioniste d'extrême droite Itamar Ben Gvir à la tête du ministère de la Sécurité intérieure, qui se vante d'avoir réduit les portions de nourriture.

Depuis 1967, un Palestinien sur trois a été arrêté par Israël au cours de sa vie. Si 1 968 prisonniers ont été libérés en échange des derniers otages israéliens détenus à Gaza, ils seraient encore entre 8 000 et 10 000 à croupir dans les prisons d'Israël. Certains ont été condamnés par un tribunal, à des décennies de prison ou à la perpétuité, pour des actes précis, certains parce qu'ils ont participé à l'Intifada des années 2000. Mais la majorité sont arrêtés et placés en détention administrative, sans procès

ni jugement, sans limite de temps, selon une procédure héritée du mandat colonial britannique. La détention administrative est utilisée pour détruire la société palestinienne, briser des familles. Sur 250 Palestiniens qui viennent d'être libérés après avoir passé 15 à 25 ans en prison, seulement 88 ont été autorisés à rejoindre leurs familles à Gaza, les autres ont été expulsés vers l'Égypte ou un autre pays, sans doute pour la vie.

Torture, privations, déshumanisation, déportation : voilà les méthodes systématiques d'un État colonial qui opprime tout un peuple avec la complicité active des dirigeants impérialistes, prêts à traiter d'antisémites tous ceux qui dénoncent la dictature exercée sur les Palestiniens.

Xavier Lachau



Prisonniers palestiniens libérés : ils ont été torturés.

Tunisie : colère à Gabès contre la pollution

Le 21 octobre, à Gabès, ville portuaire du sud tunisien, après deux semaines de manifestations et d'émeutes, des milliers d'habitants sont redescendus dans la rue pour réclamer la fermeture d'une usine chimique polluante.

Depuis le 9 septembre, les fuites émanant de ce site ont intoxiqué trois cents personnes, cent vingt ont dû être hospitalisées, dont une trentaine d'élèves du collège de Chott Essalem, où est installé le Groupe chimique tunisien (GCT), géré par l'Etat. Des malades intoxiqués gardent des séquelles neurologiques et certains restent paralysés. L'hôpital, confronté à des pénuries d'oxygène, a du mal à faire face à cette catastrophe.

Depuis plusieurs décennies, GCT transforme en engrains le phosphate, principale richesse naturelle du pays, au mépris de la santé

des travailleurs et de la population. Pour un impératif de profit, l'entretien des infrastructures a été négligé, saccageant l'environnement et provoquant des fuites de gaz qui asphyxient régulièrement les habitants. Le mélange de soufre et d'ammoniac rejeté dans l'air par l'usine explique sans aucun doute l'explosion du nombre de cancers aux alentours. Le raffinage du phosphate, qui exige d'énormes quantités d'eau, a aussi tari les 200 sources qui irriguaient la palmeraie. Chaque jour, une boue noire chargée de métaux lourds contamine les

sols et nappes phréatiques et se déverse au fond d'une mer autrefois très poissonneuse.

À l'appel du collectif Stop pollution, la population a protesté à de multiples reprises. Elle pensait avoir été entendue, lorsqu'en 2017 le gouvernement a annoncé le déménagement du site, mais la décision n'a jamais été appliquée. En 2019, l'actuel président, Kais Saïed, qui se présentait alors comme un candidat antisystème, a suscité l'espoir en promettant de régler le problème mais, six ans plus tard, la déillusion est totale.

Le président vient de reconnaître publiquement qu'un « assassinat écologique » avait lieu à Gabès, comme s'il n'était pas responsable des activités de GCT. En effet, il a prévu de quintupler la production d'engrais d'ici à



Manifestation à Gabès.

2030, sans se soucier de protéger la santé des travailleurs ni celle de la population de Gabès et du bassin minier de Gafsa. Aussi, à Gabès, depuis le 10 octobre, la contestation ne faiblit pas, attisée par la répression et l'arrestation de centaines de protestataires.

Le syndicat étudiant, les supporters de foot se sont joints au mouvement ainsi que l'union régionale du syndicat UGTT, qui appelait à la grève générale du mardi 21 octobre.

La population est excédée de voir que l'essor de la

production de phosphates et de fertilisants ne profite qu'aux grands groupes internationaux et à une poignée de riches tunisiens. Le sentiment d'injustice est partagé par l'ensemble des classes populaires tunisiennes, comme en témoigne le succès du hashtag « Nous sommes tous Gabès ». C'est le même sentiment qu'exprime actuellement la jeunesse marocaine et que les dirigeants cherchent à étouffer par les mêmes moyens.

Leïla Wahda

Maroc : contre la contestation, la répression à l'œuvre

Le mouvement de la jeunesse marocaine, dit GenZ 212, qui revendique depuis le 27 septembre des droits élémentaires dans les domaines de l'éducation et de la santé, se heurte à une répression massive.

Jusqu'au 10 octobre, les rassemblements et les marches étaient quasi quotidiens dans les grandes et petites villes, réunissant de plusieurs centaines à plusieurs milliers de manifestants. Ils ont été suspendus, non sans illusions, la veille de l'allocution du roi Mohammed VI à son gouvernement pour la rentrée politique.

Mais la première réponse à la jeunesse contestataire a été celle de l'appareil de répression policier et judiciaire, ce qu'au Maroc on appelle le Makhzen. Dès le début, les manifestants ont subi des coups de matraque

à la volée et des arrestations violentes. À Oujda, une fourgonnette de la police a foncé sur les manifestants, dont l'un a été mutilé. Début octobre, au sud d'Agadir, trois étudiants ont été tués par des tirs des gendarmes. Les associations de défense des droits de l'homme parlent de deux mille arrestations, dont une quarantaine de mineurs, arrestations qui continuent et plombent les tentatives de regroupement.

Dans le même temps, les verdicts tombent : d'un bout à l'autre du pays, des mois voire des années d'emprisonnement. Dans la région

d'Agadir, 17 jeunes ont écopé en moyenne de dix ans de prison chacun. Un étudiant et organisateur de la ville de Berkane, dans l'Est, a été condamné à dix mois pour avoir... posté le rendez-vous du rassemblement dans sa ville !

L'Etat met tout son poids pour intimider les manifestants. Les appels de la GenZ pour un « 2^e round », samedi 18 octobre, ont tout de même rassemblé à Rabat, Casablanca, Marrakech quelques centaines de jeunes aux cris de « Liberté, dignité et justice sociale », « Libérez-les tous » et « Akhannouch [Premier ministre] dégage ! »

Lundi 20 octobre, le gouvernement a annoncé un effort budgétaire faisant

passer les sommes allouées à la santé et à l'éducation de 118 milliards de dirhams en 2025 à 140 milliards (un peu moins de 14 milliards d'euros), soit une augmentation d'un peu plus de 2 milliards d'euros. Mais le budget de la défense passe, lui, de 133,5 milliards de dirhams (13 milliards d'euros) en 2025 à 157 milliards (15 milliards d'euros).

Un adage populaire dit que « trois choses ne peuvent

être surmontées : le feu, l'inondation et le Makhzen ». La présence connue d'agents de renseignement parmi la population, y compris dans l'immigration et sur les réseaux sociaux, est là pour dissuader toute critique trop ouverte de l'Etat et du roi. Ce sont bien eux les garants de l'ordre social et de la bonne marche des affaires des bourgeois marocaine et occidentale.

Louisa Guersif

Gaza : Trump avoue

Lors de son discours au Parlement israélien, lundi 13 octobre, Trump a été ovationné, présenté par beaucoup de politiciens israéliens comme un faiseur de paix, tout comme dans bien d'autres pays dont la France.

Dans ce discours, Trump a expliqué très crûment comment les États-Unis avaient fabriqué et livré des armes au gouvernement israélien pour que Netanyahu, Bibi, comme l'appellent ses partisans et Trump, puisse mener sa guerre destructrice à Gaza.

« [...] Et Bibi m'appelait tellement souvent : « Pouvez-vous me procurer cette

arme ? Cette arme ? Cette arme ? » Certaines d'entre elles, je n'en avais jamais entendu parler. Bibi et moi les avons fabriquées. Mais nous les avons obtenues, n'est-ce pas ? Et ce sont les meilleures. Mais tu les as bien utilisées. Il faut aussi des gens qui savent s'en servir, et tu les as manifestement très bien utilisées ; tu en as tellement utilisé qu'Israël est devenu fort et puissant, ce qui a finalement conduit à la paix. C'est ce qui a conduit à la paix. »

Voilà, de l'aveu même de Trump, ce qu'est la paix actuelle à Gaza, une paix des cimetières, dont il a été un artisan.

P. R.



Manifestation devant le Parlement à Rabat, le 4 octobre.

Bolivie: une défaite pour le MAS

Depuis le 19 octobre, second tour de l'élection présidentielle, la droite dirige à nouveau la Bolivie. Les choses se sont jouées au premier tour, le 19 août, quand le MAS (Mouvement vers le socialisme), au pouvoir depuis vingt ans, s'est effondré.

Le MAS avait encore recueilli 55 % des voix dès le premier tour aux élections de 2020, mais n'en a obtenu cette fois que 3,5 %.

Les deux candidats de droite arrivés au second tour ont cumulé près de 80 % des voix. L'un des deux, Tuto Quiroga, représentait la droite classique, celle des propriétaires, de la bourgeoisie blanche, des éleveurs et des planteurs de soja de la région de Santa Cruz, qui rêvent depuis vingt ans de se débarrasser du MAS. La surprise est venue du second: Rodrigo Paz, maire de Tarija, qui a remporté 55 % des suffrages au second tour. Il se présentait comme différent, promoteur d'un nébuleux « capitalisme pour tous ». Il a réussi à faire oublier les scandales de corruption auxquels il avait été mêlé à Tarija et s'est bien gardé de dire qu'il reviendrait sur les réformes sociales mises en place ces vingt dernières années. Il était surtout accompagné d'un ex-policier,

le « capitaine » Lara, populaire après avoir été licencié pour avoir dénoncé la corruption de ses supérieurs. Son succès au premier tour a même été fêté à El Alto, ville pauvre située au-dessus de La Paz, à l'origine de plusieurs soulèvements par le passé et jusque-là fief historique du MAS.

L'arrivée au pouvoir du MAS, avec l'élection d'Evo Morales, en 2005, avait fait suite à de grandes luttes sociales. La population, écrasée par la pauvreté, réclamait le contrôle des ressources : l'accès gratuit à l'eau, l'appropriation des revenus de l'exploitation du gaz et du pétrole, aux mains de compagnies étrangères. En 2006, la « nationalisation » de celles-ci ne fut que très partielle mais permit une distribution des profits plus favorable à la Bolivie, qui gagna pendant plus de dix ans d'énormes revenus pour l'État. Evo Morales, puis son successeur, Luis Arce, choisirent de les utiliser pour répondre aux

besoins élémentaires de la population. Près de 30 000 points d'alphabétisation furent installés dans le pays, des routes, des hôpitaux, des écoles furent construites. La population bénéficia de bons alimentaires et de subventions sur les carburants. Son niveau de vie augmenta et la grande pauvreté diminua fortement. Un minimum vieillesse, une aide financière pour la scolarisation des enfants et la gratuité des soins furent mises en place.

Ce relatif développement était cependant dépendant de l'évolution des cours mondiaux du gaz. En effet, le MAS ne voulait pas s'en prendre à la bourgeoisie nationale, aux grands propriétaires fonciers et aux patrons, qui furent même gagnants eux aussi, bénéficiant de prix garantis. Or, depuis dix ans, les gisements s'épuisent et la production a chuté de 59 millions de mètres cubes par



Manifestation de soutien à Evo Morales, à La Paz, le 23 septembre 2024.

jour en 2014, à 37 en 2023. Les réserves en dollars n'ont pas permis de maintenir le système bien longtemps et la crise a éclaté. La pénurie de carburant s'est généralisée, ralentissant toute l'économie et alimentant l'inflation. Celle-ci est passée de 2 % en 2024 à 25 % aujourd'hui et beaucoup de produits alimentaires sont devenus inaccessibles.

Tous les bénéfices sociaux des années précédentes sont donc en train de disparaître et le MAS s'est lui-même disqualifié par son attitude. La guerre ouverte entre ses principaux dirigeants, Evo Morales et Luis Arce, les scandales et procès,

les conflits violents entre différentes composantes du MAS : cultivateurs de coca et indigènes, mineurs coopératifs devenus capitalistes et mineurs salariés, tout cela a miné le soutien populaire. Dans ces élections, Evo Morales, qui ne peut plus se présenter, avait appelé à l'absention et celle-ci a explosé, montrant que, malgré tout, il bénéficie encore d'un soutien populaire important.

Les griffes du capitalisme mondial se sont refermées sur la Bolivie, sur les tentatives de réforme de Morales et sur la révolte de son peuple. Mais celle-ci réapparaîtra tôt ou tard.

Antoine Ferrer



Manifestation contre la privatisation de l'eau potable, à Cochabamba, en avril 2000.

Une longue tradition de luttes ouvrières

La Bolivie est sans doute un des pays d'Amérique latine où la classe ouvrière et les masses pauvres ont manifesté le plus de combativité face au pouvoir et aux puissances capitalistes.

Dans les années 1950, les mineurs d'étain, regroupés dans des syndicats combattifs, ont fait trembler le pouvoir en place, parfois à coups de dynamite, et ont fini par imposer la nationalisation des mines détenues par les multinationales, en particulier américaines. Le répit ne dura qu'un temps, suite à l'effondrement de la production d'étain, qui était la principale ressource du pays.

La Bolivie a connu une longue période de dictature militaire (de 1964 à

1982) avec la bénédiction du gouvernement américain, maître de l'Amérique latine. Mais, depuis les années 2000, il y a eu la montée de la contestation, puissante et radicale, tant face aux grands propriétaires terriens, qui possèdent 87 % des terres, que vis-à-vis des couches bourgeoises liées à l'impérialisme. Cette contestation s'est développée parallèlement dans les villes de Cochabamba, la deuxième du pays, en 2000, puis à partir de 2003 dans le département

de La Paz, la capitale, qui regroupe près de 3 millions d'habitants (pour 12,5 millions dans tout le pays). La puissance et la radicalisation de la mobilisation, qu'on a appelée « la bataille de l'eau », contre les trusts américains et français, ont contraint ceux-ci à se retirer du pays. C'est sur la base de ces mobilisations et de cette radicalisation qu'Evo

Morales, ancien leader paysan, avec son parti, le MAS, s'était retrouvé porté à la tête du pays.

Mais le capitalisme et l'impérialisme n'ont pas cessé d'exercer leur pression. Aujourd'hui, ce sont les terres rares, dont il est apparu que la Bolivie était riche, qui font saliver les grandes compagnies internationales. La Bolivie,

comme les autres pays, est soumise au marché et à ses règles. Il ne s'agit pas de gloser sur ce qu'Evo Morales aurait pu faire et qu'il n'a pas fait. On ne pourra vaincre ces forces sans révolutionner le monde. Les masses exploitées de Bolivie devront se retrouver dans ce combat avec celles du reste du monde.

Paul Sorel

États-Unis : les rois à abattre

Les manifestations de protestation du 18 octobre contre la politique de Trump ont rassemblé des millions de personnes dans des centaines de villes, grandes et moyennes, des États-Unis, derrière le slogan « No Kings » (pas de rois).

La première des raisons de manifester sa révolte est les raids contre les travailleurs immigrés qui sèment la peur parmi les habitants de quartiers entiers : peur d'être pourchassé en se rendant au travail, en amenant ses enfants à l'école ou en faisant ses courses, de voir la porte de son logement enfouie durant la nuit, d'être emprisonné et expulsé. La police de l'immigration ICE, ses agents masqués et suréquipés, se comportant en force d'occupation et arrêtant à peu près n'importe qui parlant anglais avec un accent, étaient la cible de nombreux slogans.

L'indignation s'exprimait aussi contre l'intimidation

dont sont victimes des salariés qui critiquent Trump et son entourage d'extrême droite. Dénoncés à leur patron ou directeur de service public, des centaines ont perdu leur emploi pour déloyauté envers le président. Une nouvelle loi, non écrite mais bien réelle, s'impose : on peut perdre son emploi et être traîné devant les tribunaux pour une peccadille pour peu qu'on critique ouvertement la Maison Blanche surtout dans les médias mais même dans son cercle d'amis, sur les réseaux sociaux. Par contre, ceux qui sont les alliés politiques de Trump sont systématiquement graciés s'ils ont été condamnés à de la prison.

Le slogan « No Kings », pas de rois, était évidemment une pointe dirigée contre l'autoritarisme croissant de Trump. C'était aussi une référence à la révolution américaine du 18^e siècle, qui avait mis fin à l'autorité du roi d'Angleterre sur treize de ses colonies. Aujourd'hui, certains se dressent contre Trump en invoquant le respect de la Constitution rédigée à cette époque lointaine.

Ce thème politique ne peut que profiter au Parti démocrate, dont les organisateurs du mouvement « No Kings » sont proches, qui espère faire oublier le discrédit profond, en particulier auprès de l'électorat ouvrier, que les présidences Obama puis Biden ont engendré, en ouvrant par deux fois un boulevard à Trump. Les démocrates ne donnent qu'une perspective aux millions de manifestants :



Manifestation No Kings, le 18 octobre en Californie.

patienter jusqu'à pouvoir les réélire lors des prochaines élections à la tête des villes et des États, les ramener à la Maison Blanche et leur donner une majorité au Congrès.

Pour les nombreux travailleurs et jeunes révulsés par Trump, il vaut pourtant la peine de se demander pourquoi les rois actuels de l'économie, les milliardaires de la tech et ceux de l'automobile ou du pétrole,

se sont enrichis tant sous les démocrates que sous les républicains, tant sous un Obama aux discours bienveillants que sous un Trump raciste, et pourquoi ils sont si triomphants aujourd'hui.

L'autoritarisme croissant de la présidence Trump n'est au fond que le vrai visage de la dictature de la grande bourgeoisie sur la société. Et c'est bien à celle-là qu'il faudra s'attaquer.

Lucien Détroit

Venezuela-Colombie : sous la menace américaine

« Je ne peux pas vous en dire plus mais nous regardons du côté du sol car nous contrôlons très bien la mer », a répondu Trump, interrogé à propos de possibles bombardements américains contre le Venezuela.

En quelques semaines, Trump a ordonné la destruction d'au moins cinq bateaux vénézuéliens, tuant leurs 27 passagers, accusés sans preuve de trafic de drogue, et, de toute façon, sans droit à agir ainsi. Le 15 octobre, suite à des révélations du *New York Times*, Trump a reconnu qu'il avait autorisé la CIA à mener des opérations secrètes au Venezuela. Il déploie au large de ce pays une armada de quelque 10 000 hommes tandis que des forces américaines, en

particulier des avions de guerre, sont positionnées à Porto Rico. Sur le territoire des États-Unis, les émigrés vénézuéliens, 900 000 personnes, sont les principales victimes des rafles et des expulsions réalisées par la police de l'immigration de Trump. En mai, 350 000 d'entre eux ont perdu le statut de protection temporaire que les États-Unis leur accordaient.

Ces manœuvres sont le signe qu'une intervention militaire se prépare pour

faire tomber Nicolas Maduro et son régime. La lutte contre le trafic de drogue n'est qu'un prétexte qui camoufle les véritables motivations américaines : abattre le régime « bolivarien », au langage anti-impérialiste, installé en 1998 par Hugo Chavez, prédécesseur de Maduro et bête noire des États-Unis car il refuse de se soumettre à leurs exigences. Aux yeux des États-Unis, le principal crime de Chavez est d'avoir nationalisé l'industrie pétrolière, aux dépens des compagnies américaines.

La même menace pèse sur la Colombie voisine, dirigée depuis 2022 par Gustavo Petro, élu à la présidence sur un programme social et écologique. Comme Chavez et Maduro, Petro se réclame de l'héritage de Simon Bolivar, héros de la lutte des colonies espagnoles d'Amérique centrale pour leur indépendance, au début du 19^e siècle. Petro aussi prétend mener une politique plus favorable aux paysans pauvres et aux travailleurs, même s'il a renoncé par avance à exproprier les grands propriétaires terriens. Ses réformes, si limitées soient-elles, en ont fait un ennemi de Trump. Dès son retour à la Maison



Au large des côtes vénézuéliennes.

Blanche, celui-ci a suspendu les aides versées par les États-Unis à la Colombie, 740 millions de dollars en 2023, destinées justement à combattre les cartels de la drogue et à financer les programmes humanitaires. Trump accuse Petro d'être, comme Maduro, un « baron de la drogue qui encourage fortement la production massive de stupéfiants ». Et il a menacé la Colombie d'une intervention militaire.

En faisant donner sa marine, son armée et ses services secrets pour renverser des gouvernements d'Amérique latine, élus par leur peuple mais pas assez soumis à leur puissant voisin du nord, Trump ne fait que renouer avec une très longue tradition d'interventions et



WILLIAM ALLEN ROGERS

La politique américaine du « gros bâton », en 1904, bien avant Trump.

Xavier Lachau

Prix: vol en bande organisée

Après avoir fortement augmenté dans la foulée du déclenchement de la guerre en Ukraine, le cours du baril de pétrole sur les marchés internationaux est retombé au même niveau qu'en 2021 ou en 2019. Ce n'est pas le cas des prix à la pompe, qui restent bien plus élevés qu'à l'époque.

Dans les stations-services, les prix moyens sont d'environ 1,60 euro le litre pour le gazole, et 1,70 euro pour le SP95 (E10), une vingtaine de centimes de plus qu'en 2021 ou 2019, soit environ +14 %.

Des économistes invoquent pêle-mêle la hausse du coût du raffinage, celle des salaires et des frais de transport. Ce qu'on peut en comprendre, c'est que chaque capitaliste de la chaîne, depuis les pétroliers jusqu'aux distributeurs, a profité de sa situation pour

maintenir, voire augmenter, sa part de profit, avec la complicité de l'État qui a, lui aussi, augmenté ses taxes au passage.

Cette situation, particulièrement visible pour les carburants, touche en réalité l'ensemble des produits de première nécessité.

En effet, d'après les indicateurs établis par la FAO – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – les cours mondiaux des céréales et du sucre ont diminué de 21 % et de 18 %

depuis 2021... Or les prix à la consommation calculés par l'Insee pour le pain et les céréales, d'une part, et le sucre d'autre part, sont aujourd'hui supérieurs de 23 % et 53 % à ceux de 2021 !

Les cours mondiaux des huiles végétales, eux, sont revenus au niveau de 2021 et ceux de la viande ont augmenté de 14 %, tandis que le prix des huiles et graisses est supérieur de 39 % à ce qu'il était il y a quatre ans, et que celui de la viande a augmenté en moyenne de 21 %.

L'ampleur des écarts donne une idée du racket accru exercé par les capitalistes au cours des derniers mois.

Sacha Kami



BUQUET-FRÈRES

Leasing social : bon pour le budget des constructeurs

Le leasing social, ce dispositif de location de voitures électriques avec option d'achat incluant une participation de l'État, réservé à 50 000 ménages déclarant moins de 16 300 euros de revenus par part fiscale, a été renouvelé à partir du 30 septembre.

Pour les chanceux – plusieurs milliers rien que chez Renault d'après un des responsables de l'entreprise – qui se sont déjà préenregistrés auprès des concessionnaires validés par le ministère de l'Économie, et les rapides qui se seront inscrits dans les premières heures, il y a là une possibilité d'aller travailler dans une voiture neuve au prix minimum de 140 euros par mois, au maximum de 200 euros, selon le modèle choisi... ou restant disponible. Cette location pourra durer jusqu'à trois ans. Si cette somme rentre dans le budget mensuel du ménage, il faudra régler en plus les options, l'assurance, l'entretien du véhicule, sans compter bien sûr les recharges dont le prix grimpe vite à l'extérieur, et même chez soi.

Il n'empêche que, pour les travailleurs équipés de véhicules vieillissants et donc au coût de revient de plus en plus élevé, qui n'ont pas de transports en commun à disposition pour aller au travail, faire les courses

ou accompagner les enfants à l'école ou aux activités, l'opportunité est bonne à saisir. Car, pour une grande partie des automobilistes, il n'est en effet pas question d'acheter même avec quelques aides une voiture électrique au prix de 30 000 à 45 000 euros minimum, et dont la dépréciation liée à l'avancée des technologies est rapide.

Selon Renault, 11 000 voitures de la marque avaient été placées grâce au dispositif, en 2024, en deux semaines environ. L'État avait mis la main à la poche à hauteur de 13 000 euros maximum sur toute la durée du dispositif. Cette fois, la somme devrait être d'environ 370 millions d'euros. Ces millions, pris sur l'argent public, iront directement dans la poche des constructeurs. Quant aux 39 millions de propriétaires de véhicules d'un âge moyen de 11,5 années, ils pourront continuer à galérer et à passer à la caisse chez le garagiste.

Viviane Lafont

Banques : pas de trous dans le racket

En 2025, les tarifs bancaires ont augmenté en moyenne de 3,1 %, soit trois fois plus que l'inflation officielle. Sur deux ans, la hausse atteint 6,2 %.

Selon l'Observatoire des tarifs bancaires, qui a passé au crible les grilles tarifaires de 103 établissements, les prix de 10 des 14 principaux services sont en augmentation. Parmi eux, certains sont incontournables : les frais de tenue de compte bondissent de 8,95 % en un an, pour atteindre 21,78 euros en moyenne.

Le simple fait de posséder un compte, une carte bancaire et une assurance revient à plusieurs dizaines d'euros par an. À cela s'ajoutent les frais liés aux opérations courantes. Si les opérations en ligne, par Internet ou SMS, sont de plus

en plus souvent gratuites, elles coûtent cher à qui n'est pas à l'aise avec les services numériques : pour faire un virement en agence, il faut débourser en moyenne 4,76 euros, en hausse de 6 % depuis 2023. Beaucoup d'opérations ne coûtent que quelques centimes, mais mises bout à bout, elles finissent par alourdir la facture, et leur prix augmente : la mise en place d'un mandat de prélèvement revient en moyenne à 0,14 euros, 16,67 % de plus qu'en décembre 2024.

Pour ceux dont le salaire ne permet pas de tenir un mois entier, c'est la double

peine : 95 des 103 banques étudiées appliquent le tarif maximum légal pour les « commissions d'intervention » en cas de découvert, soit 8 euros par opération dans la limite de 80 euros par mois.

L'étude ne chiffre pas le total des frais bancaires payés par les titulaires des comptes. Il dépend de nombreux facteurs comme l'âge, les options choisies, le nombre de jours de découvert dans l'année... Des journalistes l'estiment à 228,90 euros par an en moyenne en 2025. Les banques promettent de prendre soin de notre argent ; elles prennent surtout grand soin d'elles-mêmes !

Claire Dunois

CPF-Itancourt : le patron cède une prime

Les salariés de Nestlé - CPF (Céréal Partners France), qui produit des céréales pour petits-déjeuners, à Itancourt dans l'Aisne, ont arrêté mi-octobre leur mouvement de grève commencé trois semaines plus tôt.

La direction accepte de payer une prime de 1 500 euros pour la reprise du travail et 400 euros par mois jusqu'en décembre si une part minimum de la

production sort.

L'usine doit être cédée en janvier à un groupe créé il y a quelques mois, Eco Group. Nestlé actionnaire de CPF avec Général Mills

affirme que le repreneur réussira à trouver de nouveaux contrats. Pendant une période de 15 mois minimum voire trois ans, Nestlé continuera à assurer les salaires. Mais Eco Group pourra commencer à licencier au bout de ces 15 mois.

Les salariés ont cherché à arracher des garanties face à ces deux compères

avant que le premier se défausse sur le second pour qu'il procède au plan de licenciements.

Les conditions de la vente devraient être décidées à la mi-novembre. Si la direction leur présentait un plan inacceptable, les salariés projettent la reprise de la grève.

Correspondant LO



LAISNE NOUVELLE

ID Logistics – Marseille : exploités puis licenciés

Mercredi 15 octobre, des salariés de l'entrepôt ID Logistics-Madrague-ville à Marseille se sont rassemblés devant le conseil des prud'hommes pour dénoncer les licenciements pour faute grave et la fermeture de l'entrepôt, il y a un an.

ID Logistics, une grande entreprise de stockage et de distribution comptant 42 000 salariés à travers le monde, appartient à Éric Hémar, à la tête d'une fortune de 1,450 milliard d'euros, la 97^e de France selon le magazine *Challenges*.

Mais, si le patron est milliardaire, les conditions de travail dans l'entrepôt étaient d'un autre âge. Dans la poussière, sans chauffage, sans aération, sans toilettes, ni accès à l'eau, les travailleurs devaient décharger des camions, manipuler, trier et scanner des

colis pouvant peser plus de 55 kilos.

Il y a un an, le patron a décidé de fermer l'entrepôt au prétexte d'une perte de contrat avec Amazon, son quasi unique client, et les travailleurs se sont retrouvés à la rue. Pour éviter de payer des indemnités de licenciement, il a usé d'une clause de mobilité pour proposer à 47 d'entre eux une mutation dans un entrepôt de Bollène, dans le Vaucluse, à 135 kilomètres de Marseille, sans dédommagement pour le transport. Ceux qui ont refusé ont été

purement et simplement licenciés pour faute grave, sans un sou et avec toutes les difficultés qu'on peut imaginer pour retrouver un emploi. Et, à peine les travailleurs licenciés, le patron a ouvert un autre entrepôt à 20 kilomètres de Marseille, près d'un site d'Amazon.

Après avoir essayé de le faire reculer par la grève, vingt travailleurs ont finalement décidé d'attaquer devant le tribunal des prud'hommes ce patron milliardaire, qui commerce avec les plus grandes entreprises de la planète et aurait eu largement de quoi maintenir les salaires et les emplois.

Correspondant LO

Stellantis : les chauffeurs routiers ne veulent pas se faire rouler

Lundi 20 octobre, sur les sites de Poissy, Valenciennes et Hordain de Stellantis, la quasi-totalité des trente chauffeurs routiers ont fait grève toute la journée. Les causes de la colère sont un gros mensonge de la direction, comme celle-ci en a l'habitude.



Camion sur le parking de l'usine de Poissy, suite à la grève.

En 2024, pour pallier les retards de livraisons, Stellantis a décidé de constituer sa propre flotte de transport de voitures. Elle a racheté des entreprises de transport mais a aussi cherché à recruter dans les différentes usines de production du groupe, le plus souvent des ouvriers, pour qu'ils deviennent chauffeurs après plusieurs mois de formation. Ces recrutements se sont accompagnés de grosses campagnes de publicité, promettant des salaires bien supérieurs à ceux pratiqués à l'usine, pouvant

aller jusqu'à 5 000 euros par mois... à condition de découcher toute la semaine et de faire de nombreuses heures supplémentaires.

Environ 150 ouvriers des différentes usines du groupe ont ainsi décidé de devenir chauffeurs routiers dans la société « i Fast », qui restait dans le giron de Stellantis et donc sous régime de la convention collective de la métallurgie. Mais, subitement, sans que personne ne s'y attende, la direction du groupe a décidé de changer les règles. Et d'annoncer que « i Fast » allait être

rebaptisée « Drive 4 You by Stellantis » et surtout que la convention collective serait bien moins favorable que celle de la métallurgie. Les conséquences directes sont importantes : la perte de salaire est énorme, près de 1 000 euros par mois, accompagnée d'une explosion du temps de travail.

Pour couronner le tout, la direction impose un chantage aux chauffeurs : soit ils restent en acceptant les nouvelles conditions de salaire et de travail, soit ils démissionnent sans indemnité ou retournent sur chaîne dans leur usine d'origine. Comme le disait un chauffeur : « Ils nous prennent en otage ».

En attendant, la direction a été surprise à son tour par cette journée de grève coordonnée des chauffeurs sur trois usines. Après avoir marqué le coup, ceux-ci ont décidé de suspendre leur grève et de remettre ça lundi 27 octobre avec leurs camarades des autres sites, notamment ceux de Sochaux, Mulhouse et Rennes, qui sont les plus nombreux. Ils ont bien compris que, pour se faire entendre de la direction, il leur faut étendre la grève et paralyser le plus possible la livraison des voitures.

Correspondant LO



Devant l'usine de Crolles, le 16 octobre.

Teisseire – Crolles : une annonce révoltante

L'annonce brutale de l'arrêt de la production de sirop à l'usine Teisseire, dans l'agglomération de Grenoble, a été un choc pour les travailleurs, alors que la marque existe depuis pas moins de 300 ans.

Depuis plusieurs jours, une majorité des travailleurs étaient mobilisés, certains en grève, craignant un mauvais coup de la direction derrière la convocation d'un CSE extraordinaire dont elle refusait de dire l'objet. Jeudi 16 octobre, elle a finalement annoncé l'arrêt des ateliers pour avril 2026, le transfert de la production à l'usine du Havre et plus de 200 licenciements sur les 300 employés du site. La colère a éclaté et les travailleurs se sont donné rendez-vous pour le lundi 20 octobre sur le piquet de grève afin de décider d'une riposte. Ils s'y sont retrouvés à plus de 80.

La direction prétend que le site n'est plus rentable et la fermeture inévitable. Mais

Correspondant LO

Nestlé : une nouvelle direction à l'assaut

Le nouveau directeur de Nestlé, numéro un de l'agroalimentaire, annonce 3 milliards de francs suisses d'économies en deux ans. Il prévoit de supprimer 6 % des effectifs mondiaux, soit 16 000 postes, 12 000 dans les bureaux et 4 000 dans les usines ou sur les chaînes d'approvisionnement.

C'est donc la chasse aux économies dans tous les secteurs et la vente de ceux considérés insuffisamment rentables. Le groupe n'est pas en difficulté financière malgré les scandales récents, la contamination des pizzas Buitoni, soupçonnées d'être responsables du décès de deux enfants et l'escroquerie sur les eaux minérales vendues comme eaux de source, malgré les traitements qu'elles subissaient.

La croissance du groupe est généralement

de l'ordre de 5 % par an. Son infléchissement irrite les actionnaires et n'est sûrement pas étranger aux deux changements de directeur général et à celui de président du conseil d'administration. La nouvelle direction doit trouver le moyen de redresser les comptes et, bien sûr, utiliser les moyens habituels pour cela réduire le personnel, fermer ou vendre des usines. Les chiffres donnés sont là pour frapper les esprits. Ils annoncent le plan de guerre de Nestlé pour faire face à la concurrence et s'adapter à la hausse des prix qui d'ailleurs l'a aidé à s'assurer un bon chiffre d'affaires.

La Bourse a salué ce plan d'économies et de suppressions de postes par une hausse du cours de 8,2 %. Du côté des capitalistes, tout est dit.

Inès Rabah

RATP Bus : maintenance aux dépens de la santé

Un rassemblement de travailleurs de la maintenance des bus de la RATP s'est tenu au tribunal des prud'hommes de Paris, le 14 octobre.

En effet, une procédure a été enclenchée par 70 travailleurs à propos de leur exposition à la pollution de l'air dans plusieurs ateliers de réparation des véhicules.

La qualité de l'air et l'exposition aux produits chimiques en carrosserie sont en cause. La direction

a obtenu un report d'audience. Cela fait des années qu'elle se défile face aux avis de danger grave et imminent (DGI) déposés par des militants syndicaux, et aux expertises du CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail).

Le même jour, elle

attaquait les inspecteurs du travail qui l'ont mise en demeure sur ces problèmes. Selon elle, il n'y a aucun cas de maladie professionnelle reconnue dans les dépôts de bus.

En fait, c'est sa caisse maladie d'entreprise qui gère les dossiers de maladie professionnelle, et ces pathologies se déclenchent des années après l'exposition aux produits ou à un air pollué.



à l'amiante et a négocié les indemnisations aux travailleurs atteints pour éviter des procès.

Les militants et les travailleurs ont bien l'intention de démontrer les négligences de la direction en matière de santé.

Correspondant LO

RATP - Métro : un exemple de justice patronale

Le 14 octobre s'est tenu le procès de Yohan, conducteur de métro sur la ligne 6 de la RATP suite à un accident survenu en avril 2023. Une voyageuse était morte, entraînée par son métro à la station Bel Air.

Comme souvent dans les cas d'accidents graves, si le salarié s'est retrouvé sur le banc des accusés, le patron, en l'occurrence la RATP, n'a pas été inquiété. Pourtant sa responsabilité a été reconnue par l'expertise

judiciaire. Ainsi, les miroirs censés permettre au conducteur de surveiller les portes étaient mal orientés, sans parler de la difficulté de surveiller deux miroirs en même temps. D'ailleurs, l'expert a dû ordonner à la

RATP de laisser en l'état les miroirs le temps de faire son travail : alors que leur dangerosité était signalée depuis des années, il était soudain devenu urgent de les changer... avant son passage. Il a aussi pointé les précieuses secondes perdues par la famille de la victime pour trouver le signal d'alarme : alors qu'auparavant ils étaient rouges, la RATP les a fait repeindre en gris pour éviter qu'ils soient utilisés trop souvent.

Malgré tous ces éléments, et malgré la famille de la victime qui, loin d'accabler le conducteur, demandait des comptes à la régie, c'est bien le seul Yohan qui était jugé, et contre qui le procureur a demandé un an de prison avec sursis. Cela choque bien des travailleurs de la RATP, en particulier sur la ligne 6 dont les conducteurs avaient débrayé en 2023 quand leur collègue avait été mis en garde à vue. Ils continuent de réclamer les moyens de

travailler en toute sécurité mais le remplacement des miroirs par des caméras là où ce serait nécessaire, par exemple, est toujours remis à plus tard faute de budget. En attendant, ils résistent à la pression permanente de la direction visant à desservir les stations rapidement pour respecter son contrat avec Île-de-France mobilité : la RATP a en effet des objectifs mesurés par le nombre de trains passant à certaines stations chaque jour.

Tout récemment encore, sur la ligne 6, alors que la direction venait de supprimer pour cause d'économies les « gilets orange » chargés de canaliser les voyageurs aux heures d'affluence, un voyageur est tombé sur les voies et a été électrisé.

Face à un patron qui ne pense qu'à son argent et à une justice rodée à dédouaner les employeurs, la solidarité entre travailleurs doit jouer pleinement son rôle.

Correspondant LO



Gare IGR: la maison des petits cochons

À la gare IGR (Institut Gustave-Roussy) de la ligne 14 du métro parisien, les malfaçons continuent de s'accumuler. Ainsi, jeudi 16 octobre, de nouvelles plaques inox se sont décrochées en dessous des escalators, pendant à 30 mètres au-dessus du vide et maintenues tant bien que mal par un pauvre filet installé à la hâte.

Il a fallu que des cordistes interviennent en urgence dans la nuit pour sécuriser

cette zone, déjà empruntée quotidiennement par des milliers de voyageurs. Des travailleurs du site ont également remarqué que des vitres installées en bordure de la cage d'escalier tenaient mal et bougeaient quand on les touchait ! Cela n'est pas rassurant quand on sait que cette vitre sert de garde-corps à un escalier de huit étages, et que si elle finit par se dés selber, elle tombera donc de haut avant de se fracasser sur quelqu'un...

L'absurdité du système de la sous-traitance en cascade et le manque criant de bras sur les chantiers éclatent ici dans toute leur ampleur : non seulement le chantier croule sous les retards, mais il croule sous les malfaçons, alors que les travaux ne sont même pas terminés. De leur côté, les travailleurs du chantier ont de plus en plus peur que le ciel leur tombe sur la tête...

Correspondant LO

Retraites complémentaires : patrons à la manœuvre

Le 17 octobre, le Medef a annoncé un gel des retraites complémentaires touchées par 14 millions de travailleurs.

Chaque année, à l'automne, se rejoue la comédie d'une négociation entre patronat et syndicats qui gèrent en commun l'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire des salariés du privé. Pour ceux-ci, la retraite complémentaire représente souvent 30 à 40 % d'une pension. Pour continuer de s'asseoir à la même table que le Medef, les syndicats avaient accepté d'avance une sous-indexation par rapport à l'inflation pour 2024, 2025 et 2026.

Lors de leur rencontre avec le Medef le 17 octobre, ils avaient limité leur prétention à 1 % de revalorisation, avant de descendre même à 0,8 %. Mais c'était déjà trop pour le patronat, qui a rompu la négociation pour imposer un gel complet ! Le Medef

prétend que la faute en est aux retraites complémentaires qu'il faudra payer pendant quelques mois aux salariés qui partiront un peu plus tôt si l'annonce faite par Le cornu d'une suspension de la réforme Borne se concrétise. Les caisses de l'Agirc-Arrco sont pourtant pleines et elles pourraient faire face à ces dépenses supplémentaires.

En plus de reprendre dès maintenant de la main droite ce qu'il devra peut-être concéder aux travailleurs de la main gauche, le patronat veut faire une démonstration politique : il n'a pas l'intention de payer quoi que ce soit en plus ! Face à leurs exploitants, les travailleurs devront faire preuve de la même détermination.

Jean Sanday

Sanofi – Maisons-Alfort: la colère

Vendredi 17 octobre avait lieu au siège de Sanofi, à Gentilly dans le Val-de-Marne, une nouvelle rencontre sur les conditions du transfert des salariés de Maisons-Alfort au repreneur du site, Adragos. Beaucoup de travailleurs avaient fait le déplacement.

À l'annonce des dernières propositions de la direction, qui n'offre aucune garantie et ne propose que des sommes dérisoires pour indemniser le personnel, la colère s'est fait entendre et la belle façade vitrée du site direction de Sanofi a reçu quelques œufs et autres décos. Le sentiment était « Ras le bol du mépris, ras le bol du

cynisme » de ces patrons qui brassent des milliards de bénéfices et veulent se débarrasser à moindre coût des travailleurs.

Alors que le groupe Sanofi bénéficie de subventions de l'État pour la recherche et de multiples autres aides, comme tous les autres grands groupes capitalistes il supprime en permanence des emplois.



À Maisons-Alfort, 600 emplois sont menacés par la vente du site, Sanofi estimant que la production du Lovenox, qui y est assurée, n'est plus assez rentable.

Le sous-traitant Adragos s'est engagé à « maintenir l'emploi pendant trois

ans, le temps de trouver de nouveaux contrats et débouchés ». Les travailleurs ne sont pas dupes. Si, comme le prétend la direction, l'activité du site était garantie, pourquoi s'en débarrasse-t-elle, sinon pour sous-traiter à Adragos un futur plan de licenciements à moindre coût ?

Depuis début juillet, les syndicats sont présents à un piquet devant le site, et la production est quasiment à l'arrêt, les travailleurs n'étant guère motivés pour l'assurer dans ces conditions.

Correspondant LO

Avoir un bon copain

En 2020, la Sécurité sociale avait refusé le remboursement à 100 % pour les seniors du vaccin antigrippal Efluelda, produit par Sanofi.

La Haute Autorité de santé (HAS) avait en effet statué qu'il n'apportait « pas de progrès » face à ses concurrents, tout en étant deux fois plus cher. Mais, le 24 juillet, le trust pharmaceutique a finalement obtenu gain de cause. Que s'est-il passé ?

Un article du *Canard enchaîné* rapporte les

raisons de ce revirement. C'est un exemple de la façon dont les plus puissantes entreprises françaises dictent leurs décisions aux hautes sphères de l'État, et siphonnent les caisses publiques, en l'occurrence celles de la Sécurité sociale. Dès 2020, le directeur général de Sanofi conditionnait la

production de l'Efluelda en France à son remboursement à 100 %. Après la décision négative de l'HAS, non seulement le laboratoire a mené plusieurs recours, mais il a surtout obtenu de Macron le changement de la direction de cette institution. Le président de la République a en effet nommé à sa tête Lionel Collet, ex-conseiller de l'ancienne ministre de la Santé Agnès Buzyn.

Cette nomination a

peut-être été facilitée par le fait que le président de Sanofi, Frédéric Oudéa, est réputé très proche de l'Élysée et est le mari d'une ancienne ministre macroniste, Amélie Oudéa-Castéra. En effet, le dernier rapport rédigé par les infectiologues de la HAS à propos de l'Efluelda, à nouveau défavorable, a été modifié à posteriori. La nouvelle conclusion parle d'*« effet modeste mais significatif »*, contre

l'avis des experts eux-mêmes, qui s'appuyaient sur plusieurs agences de santé européennes. Cette falsification, couverte par Collet, a donc débouché sur l'autorisation du remboursement à 100 % pour les seniors.

Vu le prix de l'Efluelda imposé par Sanofi, la campagne de vaccination antigrippale commence sous les meilleurs auspices pour ses bénéfices.

Thomas Baumer

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2025.

Toute correspondance à **LUTTE OUVRIÈRE** - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

Lutte ouvrière

Lutte de classe

Nom

Prénom

Adresse

Code postal, Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoyez sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Soudan : la BNP a du sang sur ses comptes

Un tribunal de New York a reconnu la BNP Paribas complice d'exactions au Soudan et l'a condamnée le 17 octobre à verser 17,8 millions d'euros de dommages et intérêts à trois plaignants.

Les trois plaignants furent victimes du régime d'Omar Al-Bachir entre 2002 et 2008, alors que ses milices Janjawid mettaient à feu et à sang la région du Darfour. Le Soudan était alors sous embargo américain, ayant été inscrit sur la liste des États terroristes en 1993 alors que son régime abritait le chef d'Al Qaïda Ben Laden. Il n'en fut retiré qu'en 2020, après la chute d'Omar Al-Bachir.

Dans cette période, les banques et les sociétés américaines s'étaient retirées

du Soudan mais la BNP, elle, entendait profiter des opportunités. Elle fut la seule banque internationale à rester dans le pays par le biais d'une filiale Suisse. Ses dirigeants ont reconnu lors d'un précédent procès, en 2014, avoir fourni des lettres de crédit pour l'import-export permettant de réaliser les opérations commerciales malgré l'embargo, et même avoir dissimulé que certaines de leurs tractations étaient en fait réalisées pour le Soudan. L'autre grande société française



Une femme fouille les restes de son abri brûlé dans un camp de déplacés au Darfour au Soudan.

restée au Soudan fut alors Total, qui possédait une grande partie des champs pétroliers. Elle y continua l'exploitation à côté d'entreprises chinoises, malaises ou indiennes. Tout cela ne put se faire sans participer au financement du régime d'Omar Al-Bachir, de son

armée et des milices janjawid. La guerre au Darfour s'est soldée par 300 000 morts et près de 2,5 millions de déplacés.

Maintenant, la Bourse s'émeut et l'action de la BNP a chuté de 8% lundi 20 octobre. Les financiers s'inquiètent de la perspective

de procès en cascade, les juges ayant choisi les trois dossiers parmi 25 000 plaignants. Mais on ne verra certainement pas les banques cesser de financer des massacres. Chez ces gens-là, on ne pense pas aux vies humaines, on compte.

Daniel Mescla

Union européenne : des milliards pour la guerre

Le 16 octobre, la Commission européenne a présenté sa feuille de route pour la « préparation à la défense pour 2030 ».

Elle devrait être débattue lors du prochain sommet de l'UE, le 23 octobre. Ce plan prévoit la création d'un mur anti-drones et de deux boucliers de défense aérien et spatial ainsi que la surveillance de la frontière orientale de l'UE. Si aucun chiffrage officiel n'a encore été avancé, les dépenses militaires des 27 États membres ont déjà considérablement augmenté ces dix dernières années. Depuis la guerre en Ukraine, la part

des richesses consacrées aux achats de munitions, armes, véhicules blindés, etc., a atteint de nouveaux sommets, avec 343 milliards d'euros en 2024 pour l'ensemble de l'UE, soit +19% par rapport à 2023 selon l'Agence européenne de défense (AED). Ce record est déjà en passe d'être battu avec 381 milliards en 2025. Pour justifier l'envol de ces budgets militaires à l'heure où des plans d'austérité sont imposés aux populations,

les responsables européens agitent la menace russe. Le chef des services secrets allemands avait certes bien préparé le terrain dans ce sens en déclarant, trois jours avant, que la Russie était prête pour un « conflit militaire direct avec l'OTAN ».

Si les dignitaires européens sont unanimes pour accroître les budgets de guerre, le désaccord intervient sur le choix des groupes industriels qui doivent bénéficier des commandes.

Or, en incluant la Grande-Bretagne et la Norvège, les capitalistes

européens de l'armement sont nombreux, avec pas moins de 26 groupes rivaux figurants parmi les 100 plus grosses entreprises militaires mondiales. Kaja Kallas, à la fois cheffe de la diplomatie européenne et présidente de l'AED, en est bien consciente quand, présentant son programme d'ici 2030, elle déclare : « Les États membres sont aux commandes. Ce sont eux qui décident quoi acheter ou développer, quand et auprès de qui ». Sous-entendu : chacun est libre de favoriser ses Thales et Dassault français, Leonardo italien ou

Rheinmetall allemand.

S'ajoute encore le fait que, dans le cadre de leur appartenance à l'OTAN, ces États sont incités, voire contraints, de passer commande auprès des industriels américains, malgré les tentatives d'instaurer une préférence européenne.

Une guerre a déjà commencé, celle des capitalistes de l'armement, y compris au sein d'une Union européenne très peu unie, pour savoir lesquels rafleront la part du lion dans la production d'engins de mort.

Marlène Stanis

Municipales : rejoignez les listes Lutte ouvrière - Le camp des travailleurs !

Aucune élection ne pourra changer la vie ni protéger les travailleurs de la guerre sociale que mènent les gouvernements et le grand patronat. Mais la construction et la présence de listes Lutte ouvrière - Le camp des travailleurs dans le maximum de communes n'en sont pas moins un enjeu important.

Nos listes seront composées d'ouvriers, d'employés, de femmes de ménage, de caissières, de travailleurs en activité, au chômage ou retraités. Elles seront constituées non de professionnels de la politique, mais de travailleurs du rang qui savent ce que veut dire de vivre avec un salaire ou une pension insuffisants, de femmes et d'hommes qui connaissent l'angoisse de ne plus pouvoir payer ses factures ou de ne pouvoir remplacer sa voiture ou son lave-linge

s'ils tombent en panne.

Toute la société repose sur les travailleurs : sans eux, il ne peut y avoir d'électricité, d'essence, de transport, de produits dans les magasins et de soins dans les hôpitaux. Mais si les producteurs sont à la base de toute la création de richesse, ils n'en voient guère la couleur.

Il y a urgence à relever la tête. Il faut que les travailleurs prennent la parole sur tous les terrains, dans leurs luttes, dans la rue, mais aussi à l'occasion

des élections. Une liste Lutte ouvrière - Le camp des travailleurs, présente dans une commune, affirmera clairement que face à la vie chère, il faut des salaires ou des pensions qui permettent de vivre dignement, et qui soient indexés sur les prix. Contre le chômage et la précarité, il faut répartir le travail entre tous, sans perte de salaire, en prenant sur les profits faraïneux de la classe capitaliste.

Une telle liste combattra toutes les propagandes de division et affirmera que les travailleurs ne forment qu'un seul camp face à la classe capitaliste. Elle combattra la propagande guerrière et nationaliste qui vise à les ranger derrière leurs propres



Des membres de la liste de Lutte ouvrière à Rochefort en 2020.

exploiteurs. Elle défendra l'idée que les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes et qu'ils ont les moyens, non seulement de se défendre, mais de diriger la société qu'ils font déjà fonctionner.

Chacun peut nous aider à faire que, dans le maximum de communes, des dizaines de travailleurs se retrouvent ensemble sur de telles listes pour les municipales. Cela peut être une étape dans la reconstruction d'un parti ouvrier digne de ce nom.

Un tel parti, ce sont d'abord des travailleurs conscients, et qui prennent

l'habitude de s'informer mutuellement, de se réunir à l'échelle d'une entreprise, d'un quartier, d'une ville, d'examiner ensemble les questions locales, nationales et internationales en raisonnant et en réagissant toujours avec la même boussole : leurs intérêts de classe. Les municipales seront l'occasion pour ce noyau de travailleurs d'apparaître fièrement et dire à tous : « Notre courant est encore faible mais il représente le seul avenir, alors aidez-nous et rejoignez-nous. »

Christian Bernac